



La FARAPEJ: une fédération généraliste dans le monde prison-justice

L'objet de la FARAPEJ est, en *“s'appuyant sur la Déclaration des Droits de l'Homme, de contribuer à l'amélioration du fonctionnement de la Justice et des forces de l'ordre et d'agir pour limiter les effets destructeurs de la prison.”* Pour cela, la FARAPEJ rassemble des individus et fédère des associations qui agissent pour la Justice et souhaitent développer une réflexion au service de l'action.

Une instance de veille citoyenne, de coordination et de réflexion

La FARAPEJ est née de la transformation en fédération du réseau national ARAPEJ, qui avait vu le jour en 1980 de la réunion de huit associations agissant auprès des sortants de prisons et de leurs familles. Afin de devenir un interlocuteur fort et déterminé auprès des pouvoirs publics, la FARAPEJ est créée le 6 avril 1991, avec le parrainage de 51 personnalités issues du monde Prison-Justice.

Depuis 25 ans, la FARAPEJ est la seule fédération à regrouper des associations qui agissent tout au long de la chaîne pénale, du procès à la sortie de prison. Ce caractère généraliste permet à la fédération d'**appréhender globalement les questions prison-justice**, contribuant à **transformer les expériences individuelles en savoirs collectifs**, favorisant les rencontres et suscitant des projets communs entre les associations membres.

Les associations réunies peuvent ainsi **porter un regard élargi** sur leur champ d'intervention en confrontant leur expérience de terrain à ce qui se fait ailleurs, **améliorer et partager leurs pratiques, construire une réflexion** commune et **être porteuses d'une vision et de propositions** pour améliorer le fonctionnement de la justice et limiter les effets destructeurs de la prison.

Cette vision conduit la FARAPEJ et ses associations à vouloir **une transformation profonde de la vie en prison**, notamment par une évolution significative des moyens d'expression, de la place et de l'attention accordée aux proches, de la nature des activités et de l'organisation de la journée de détention et plus profondément par le respect de la dignité de toutes les personnes détenues. Elle conduit également à chercher à convaincre que **la prison n'est qu'une peine parmi d'autres** et l'incarcération qu'une étape de la sanction privative de liberté dont l'exécution doit être individualisée et qui doit prévoir une **libération préparée, progressive et accompagnée**.

Un réseau national diversifié, agissant dans le champ Prison-Justice

La FARAPEJ regroupe une soixantaine d'associations réparties sur tout le territoire français. Ces associations très diverses, locales, régionales ou nationales, constituent collectivement un réseau d'environ 4000 bénévoles et 350 salariés. Aux associations s'ajoutent des adhérents individuels qui apportent à la FARAPEJ leurs compétences et leurs savoir-faire.

Les actions des associations

Les membres de la fédération développent des actions variées, auprès de tous les publics concernés par les questions pénales, en particulier :

- **Auprès des personnes détenues:** près de 10% des personnes incarcérées rencontrent régulièrement les membres des associations de la FARAPEJ.

- **Auprès des sortants de prison et des personnes condamnées en milieu ouvert:** personnes en aménagement de peine ou sous le coup d'une sanction pénale appliquée dans la communauté (travail d'intérêt général, contrainte pénale, libération conditionnelle, placement à l'extérieur, placement sous surveillance électronique) sont accompagnées et parfois hébergées par les associations.
- **Au côté des familles et proches** des personnes détenues. Les associations d'accueil des familles de la FARAPEJ reçoivent environ 500 000 visites par an.
- **Les personnes victimes d'infraction pénale**, dans le cadre de l'aide aux victimes.
- **Auprès du grand public** par des actions d'information et de sensibilisation sur la justice et la prison, comme pendant les Journées Nationales Prison, créées en 1991 par la FARAPEJ.

La structure du réseau

Au niveau national, la FARAPEJ est organisée autour du conseil d'administration, soutenu par des permanents et une équipe de bénévoles. **Au niveau régional**, la FARAPEJ intervient par le biais de ses délégués régionaux pour développer les échanges entre les associations et favoriser les relations avec les Directions Interrégionales des services pénitentiaires (DISP). **Au niveau local**, des correspondants dans les associations font circuler l'information dans le réseau.

Les actions de la fédération

Animer le réseau et soutenir les membres dans leurs actions. La FARAPEJ anime le réseau des associations, les réunit au sein de groupes de travail thématiques. Elle suscite l'émergence de projets communs et est à l'écoute des besoins des associations, proposant des personnes ressources à la demande des associations. La lettre de la FARAPEJ diffuse dans le réseau des informations sur la fédération, les actualités des associations et des questions d'actualité pénale et pénitentiaire.

Former et informer les acteurs du champ prison-justice. La FARAPEJ promeut une démarche de formation des membres des associations. La FARAPEJ organise tout au long de l'année des sessions de formation adaptées aux champs d'intervention et aux besoins de ses membres et ouvertes également à tous les citoyens soucieux de se former et de s'informer. Un catalogue de formations, à disposition des associations, permet de demander à la fédération de programmer les modules de formation souhaités. La FARAPEJ met à la disposition de tous un centre de documentation spécialisé, pour rendre accessibles les ressources existantes sur la prison et la justice pénale; elle édite des fiches conseils pour les bénévoles et salariés qui agissent au quotidien.

Soutenir les personnes confrontées à la prison ou à la justice pénale. La FARAPEJ renseigne et oriente les personnes détenues et leurs proches, par téléphone, courrier ou dans des actions de terrain. Elle soutient des projets associatifs auprès des personnes incarcérées et de leurs proches.

Informer le grand public sur les questions carcérales et pénales. La FARAPEJ a créé en 1991 les Journées Nationales Prison et les anime aujourd'hui chaque année au sein du Groupe National de Concertation Prison. Elle organise et soutient des colloques, des journées d'études, des actions de communication et des études universitaires. Elle développe des outils d'information du public, tel un annuaire en ligne des associations destiné à rendre accessibles leurs actions.

Développer une réflexion au service de l'action. La FARAPEJ entretient une réflexion sur la justice pénale, la prison et plus généralement la justice sociale, au travers d'une revue, *Prison Justice*, de groupes de travail, de journées d'étude ou de réflexion ou encore par l'organisation de colloques.

Élaborer des propositions pour améliorer le fonctionnement de la Justice. La FARAPEJ fait régulièrement des propositions et contribue au débat public en interpellant les Pouvoirs publics ou en participant à des groupes de travail du Ministère de la Justice et de la Direction de l'Administration pénitentiaire. Elle développe des partenariats avec des associations ou collectifs d'associations françaises ou étrangères poursuivant des objectifs similaires aux siens ou s'intéressant aux mêmes questions.